

DEPARTEMENT DE LA MARNE

Reims

COMMUNE DE REIMS

REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE

**ETUDE D'IMPACT DU PERMIS D'AMENAGER
n° PA 051 454 21 K0010
« BONNE NOUVELLE » - REIMS**

Enquête publique

du vendredi 8 avril 2022, 9h00
au lundi 9 mai 2022, 18h00

ENQUETE PUBLIQUE SUR :

ETUDE D'IMPACT DU PERMIS D'AMENAGER n° PA 051 454 21 K0010 « BONNE NOUVELLE » - REIMS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme, et notamment ses articles R421-19 et suivants,

Vu le Code de l'environnement et notamment les articles L123-1 et suivants et R123-8, soumettant à enquête publique les projets d'aménagements faisant l'objet d'une étude d'impact en application du L122-1 du même code,

Vu la demande de Permis d'Aménager n° PA 051 454 21 K0010 déposée par la SAS BONNE NOUVELLE en date du 4 novembre 2021, relative au projet d'aménagement d'un lotissement de logements collectifs et de pavillons individuels sur une emprise de 10.9 hectares environ, situé au lieu-dit La Grande Armée sur la Commune de Reims,

Vu la décision n°E21000037/51 en date du 4 mai 2021 de Monsieur le Président du tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, désignant le commissaire enquêteur Monsieur Claude VIGNON, Officier de l'armée de l'air retraité, domicilié au 22 Rue de la Suippe – 51110 HEUTREGIVILLE, en qualité de commissaire enquêteur,

Vu la décision n°E21000037/51 bis en date du 13 septembre 2021 de Monsieur le Président du tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, modifiant la décision n°E21000037/51 en date du 4 mai 2021.

Vu les pièces du dossier d'enquête publique,

Arrêté d'ouverture d'enquête : n° V-DU-22-02 du 16 mars 2022 du Maire de Reims

Commissaire(s) – enquêteur(s) ou commission d'enquête :

Titulaire(s) M.Claude VIGNON _____ qualité : Officier de l'armée de l'air, retraité

Enquête du 8 avril à 9H00 au 9 mai 2022 à 18H00

Siège de l'enquête. : Hôtel de Ville de REIMS

Autres lieux de consultation du dossier : site internet de la ville de Reims : www.reims.fr

Registre d'enquête comportant : 20 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le Commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à la mairie siège de l'enquête.

Permanences du Commissaire Enquêteur :

Le vendredi 8 avril 2022 _____ de _____ 9h00 à _____ 12h00 _____

Le samedi 16 avril 2022 _____ de _____ 9h00 à _____ 12h00 _____

Le mardi 26 avril 2022 _____ de _____ 15h00 à _____ 18h00 _____

Le lundi 9 mai 2022 _____ de _____ 15h00 à _____ 18h00 _____

Journée du 08 Avril 2022 Permanence 9h00 - 12h00

1 ■ Observations de M.

Aucune disposition écrite dans le registre d'enquête publique.

VIGNON Claude
Commissaire Enquêteur

Journée du 16 Avril 2022 Permanence 9h00 - 12h00

Aucune disposition écrite dans le registre d'enquête publique

VIGNON Claude
Commissaire Enquêteur

Journée du 26 Avril 2022 Permanence 15h00 - 18h00

Aucune disposition écrite dans le registre d'enquête publique

VIGNON Claude
Commissaire Enquêteur

Observations de M. General CROURET Président de REIMS VERTS L'AVENIR

L'Association REIMS VERTS L'AVENIR s'oppose à la construction d'autoroute sur une terre agricole et cela est contraire à la construction d'autoroute qui a pour but de permettre aux gens de se déplacer plus facilement.

Nous demandons cette politique de totale contradiction avec les décisions tant gouvernementales que locales de Grand Reims et de la Ville de Reims de cesser de consacrer des terres agricoles.

D'autre part nous attirons l'attention sur les risques liés à l'infiltation de l'eau. Ces projets sont ambitieux puisqu'ils entraînent toute l'infiltération des eaux de pluie se font sur place, mais les études sur la perméabilité des sols ont-elles été suffisantes? Ne risque-t-on pas de se retrouver comme au Lotissement Vent de Guerre avec des sols trop imperméables et les risques de crues des conséquences sont énormes pour écouler ces eaux à plus plus loin?



Arrêtons de consommer des terres agricoles
alors qu'il existe encore de nombreuses
friches dans Reims, qu'il est possible de
réhabiliter.

Une révision du PLU serait nécessaire
pour rompre avec cette facilité de
construire en plein champs.

Bon nombre de villes a déjà pris conscience
de ce fléau et aménagement de nouveaux espaces
dans la ville existante.

Jean Delesalle ST Brice Courcelles
et Domitille Delesalle " "

Journé du 09 mai 2020

Il vaut mieux laisser l'entrée de la ville
à quel que de l'histoire!

La ligne SNCF constitue un danger car de
temps en temps des déchets radioactifs circulent!

Le ~~lotissement~~ lotissement sera coupé de la ville par
la ligne SNCF donc ce lotissement sera
à l'écart de la ville.

Actuellement c'est de la terre agricole qui va
disparaître car c'est le moine qui a donné
en zone constructible au PLU!

Cette zone pourrait être utilisée en terre
maraîchère en compensation de la disparition
de terre à jardin me du bin d'ormour ~~ou~~
à cause de la voie nouvelle à créer bel Charles
Arnould avec le pont d'Épernay
Merci de me lire

Jean-Marie Milli association SOS Reims
urbanisme et Nature

NB Le Syndicat conseille de ~~en~~ éviter de
consommer des terres agricoles et donc
peut s'opposer au PLU local

Le 8 mai 2022

à Monsieur Claude Vignon
Commissaire enquêteur
Hôtel de Ville de Reims
51100 Reims

Bonjour Monsieur le Commissaire Enquêteur,,

Par la présente, je vous communique les réflexions et conclusions de notre association sur le projet « Bonne Nouvelle ». Notre association fédère depuis 24 ans les cyclistes de Reims pour améliorer la « cyclabilité » en ville et dans le Grand Reims à présent et travaille étroitement avec les élus et les services techniques afin d'améliorer et de construire une voirie spécifique pour ce mode de déplacement « doux » dont l'avenir apparaît de plus en plus évident au regard du coût des énergies et de l'état de la planète.

Le projet « Bonne nouvelle » suscite les réflexions suivantes de notre part : le projet est implanté dans une zone enclavée derrière la voie ferrée, sans aménagements nouveaux permettant de la franchir et de la relier au centre-ville. Il faudrait au minimum un passage dans le prolongement de la rue Henry Deneux pour rejoindre le Boulevard Dauphinot.

Il est indiqué dans la notice de présentation que le projet s'inscrit dans la continuité des extensions récentes et de la requalification des quartiers Est de Reims mais on est en droit d'en douter puisque le lotissement en est coupé par la voie SNCF et que rien n'est prévu pour y remédier.

L'accès en extrémité vers l'avenue Jean Jaurès n'est pas étudié et tout laisse à penser que seul celui du côté de la route de Cernay sera réalisé.

Quant aux modes doux et collectifs, dans la notice de présentation il est indiqué : « le projet d'aménagement du nouveau quartier s'inscrit également dans la dynamique globale des déplacements de l'Agglomération et les propositions s'efforceront de mettre en œuvre des éléments de circulation douce. L'accent sera mis en particulier sur les modes de déplacement en transports collectifs de qualité respectueux de l'environnement, par l'intégration du réseau des pistes cyclables de Reims Métropole, et par la création d'un secteur de circulation « pacifiée » sous forme d'aménagement de rues en secteur de circulation lente de type « zone 30 » permettant le partage de l'espace public entre les différents types d'usagers ».

Aucune attention sérieuse n'a été portée à ce sujet notamment quand il est écrit que : « les propositions s'efforceront de mettre en œuvre des éléments de circulation douce »

En évoquant les transports collectifs, comment inciter à leur utilisation alors que les arrêts des lignes actuelles sont aussi éloignés. Il n'est pas indiqué de création de modification de ligne ni d'arrêts dans le lotissement.



Quant à l'intégration dans le réseau des pistes cyclables de Reims encore faut-il qu'il y ait des ouvrages qui permettent le franchissement de la voie ferrée car les accès, soit par l'avenue Jean Jaurès ou la route de Cernay risquent d'être dissuasifs. Lorsque l'on fait le total du nombre de places de stationnement voitures (900 si nous avons bien compté) cela démontre bien l'importance du projet et l'impact qu'il peut avoir sur les déplacements.

Pour cette raison, cet aspect est prépondérant et demande à ce qu'il soit étudié plus concrètement pour répondre aux objectifs du plan de mobilité du grand Reims dans le cadre de la loi d'orientation des mobilités.

Par ailleurs, les plans semblent montrer qu'il n'est prévu, le long des voiries, de trottoir que d'un seul côté.

Par ailleurs, nous serons très attentifs au respect des différents textes nationaux régissant à présent les mobilités actives dans ce type de projet.

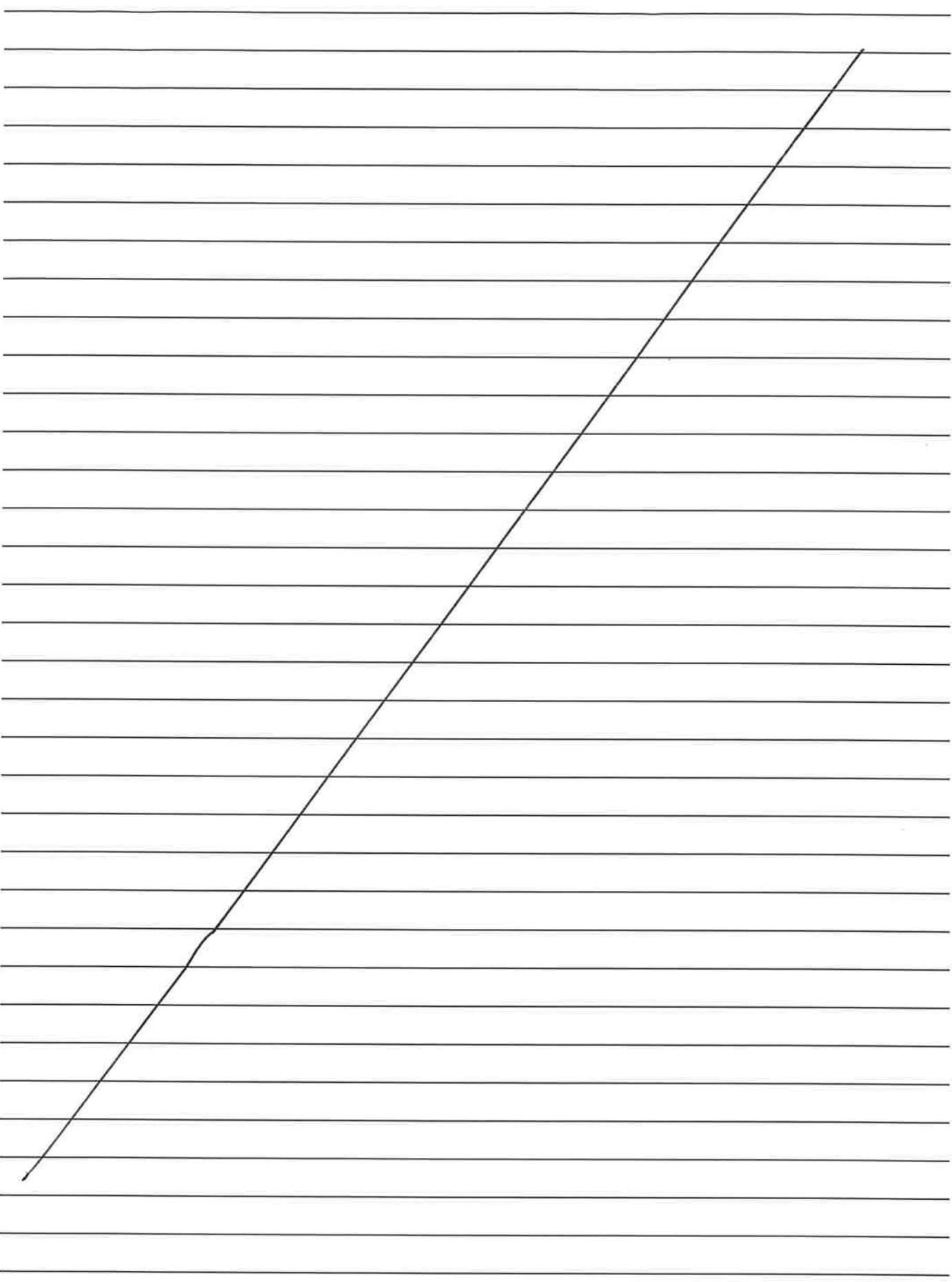
Espérant que nos remarques seront prises en compte par les promoteurs de ce projet, je vous présente, Monsieur le Commissaire Enquêteur, mes républicaines et sincères salutations.



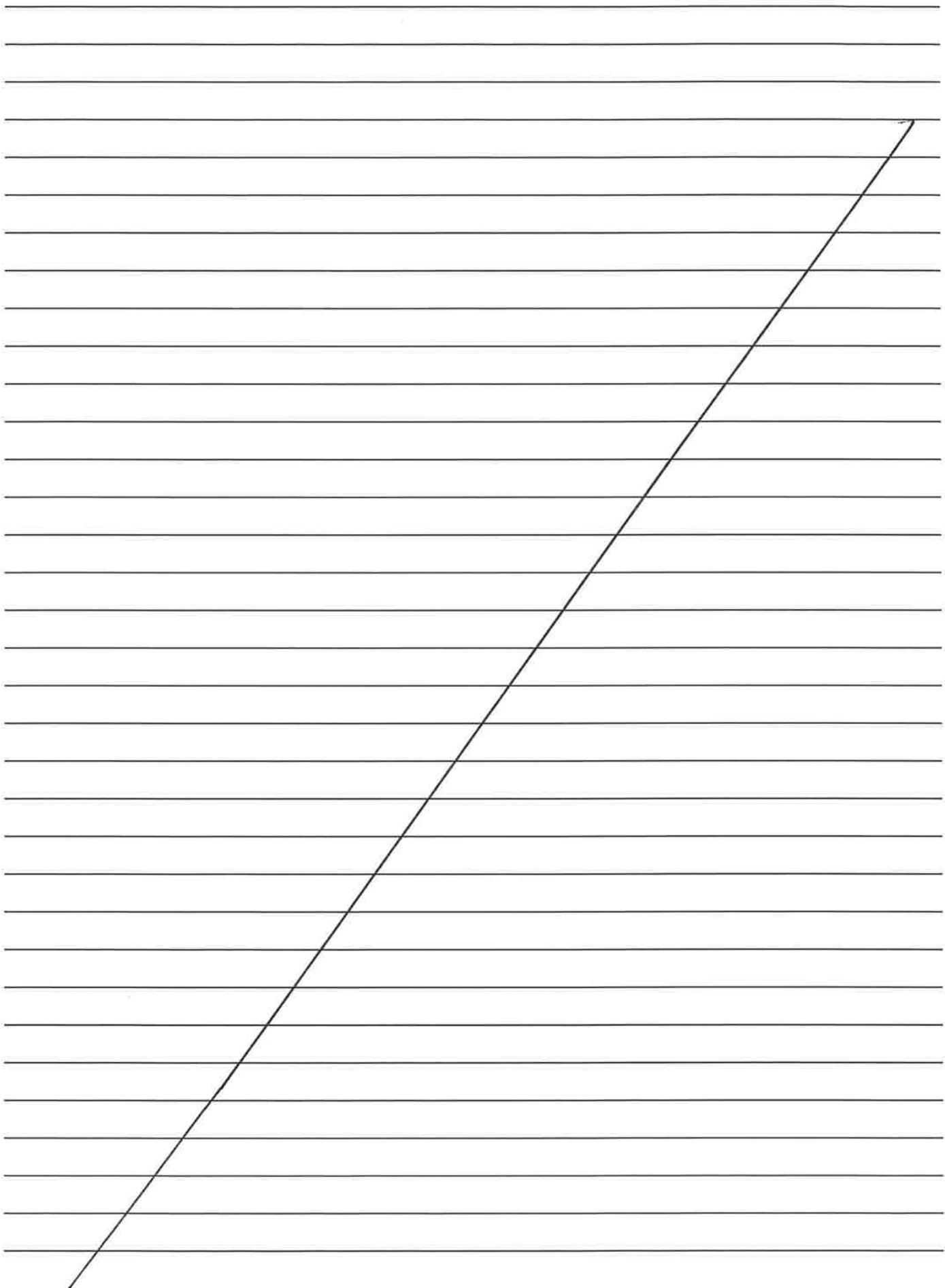
François Stoltz
Président
(06 24 65 64 74)



Blank lined writing area with horizontal lines.



C.V



Lined writing area with 25 horizontal lines.

C.V.

Lined writing area with 25 horizontal lines.

Lined writing area with 25 horizontal lines.

Lined writing paper with 25 horizontal lines and a binder edge on the left.

Lined writing area with 25 horizontal lines.



A series of horizontal lines for writing, spaced evenly down the page.

Lined writing area with 25 horizontal lines.

C.V.

Lined writing paper with 25 horizontal lines and a binder edge on the left.

Lined writing area with 25 horizontal lines.

C.V.

Lined writing area with 20 horizontal lines and a binder edge on the left.

Lined writing area with horizontal lines for text entry.

Lined writing area with 25 horizontal lines.

C.V.

Lined writing area with 20 horizontal lines.

C.V

Le 09 mai 2022 à 18 heures 00

Le délai d'enquête étant expiré,

Je, soussigné Claude VIGNON. CE déclare clos le(s) présent(s) registre(s)

qui a (ont) été mis à la disposition du public pendant Trente deux (32) jours consécutifs,

du 08 avril 2022 9h00 au 09 mai 2022 inclus 18h00

Aux heures habituelles d'ouverture de la Mairie de Reims

A Reims, le 09 mai 2022

Signature

VIGNON Claude
Commissaire Enquêteur

Les observations ont été consignées au(x) registre(s) par : Trois (3) personnes.

(Pages n°s 02 à 03).

En outre, j'ai reçu Une (1) lettres ou notes écrites qui sont annexées au(x) présent(s) registre(s) :

1 ■ Lettre ou Note en date du 08 mai 2022, de M. François STOLTZ
Président de l'association VEL' OXYGENE de REIMS

2 ■ Lettre ou Note en date du _____ de M. _____

3 ■ Lettre ou Note en date du Recu 15 mails de à mon domicile,
22, rue de la Suisse 51110 Heutzgiville

4 ■ Lettre ou Note en date du n° 1 à 15 de M. annexés page 25

5 ■ Lettre ou Note en date du _____ de M. _____

Le présent registre ainsi que les 15 mails pièces qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins, le 31 mai 2022 à Monsieur le Maire de Reims.

Signature

VIGNON Claude
Commissaire Enquêteur

Lined writing area with 25 horizontal lines.

Sujet : Observations concernant le projet "Bonne Nouvelle"

De : Ville de Reims <nepasrepondre@reims.fr>

Date : 27/04/2022, 17:09

Pour : Enquête publique - Direction de l'Urbanisme <Yvette.vignon@free.fr>

Prénom : Paul

Nom : Soreil

Adresse courriel : paul.soreil@orange.fr

Vos observations : Bonjour, Peut on espérer d'être raccordé au réseau des eaux usées, si on en fait la demande ? Ou proposeriez vous aux habitants de la Route de Cernay ce choix. Merci par avance. Mr Soreil Paul

Pièces jointes complémentaires : rrtujk47mmy6kozx5ms2iip5vny9i3le.pdf

Ville de Reims,

[Ville de Reims](#)

Reims.fr

Reims-Contact

CS 80036

51722 Reims Cedex

[03 26 77 78 79](tel:0326777879)

— Pièces jointes : —

rrtujk47mmy6kozx5ms2iip5vny9i3le.pdf

5,0 Mo

Sujet : Observations concernant le projet "Bonne Nouvelle"

De : Ville de Reims <nepasrepondre@reims.fr>

Date : 30/04/2022, 09:35

Pour : Enquête publique - Direction de l'Urbanisme <Yvette.vignon@free.fr>

Prénom : Sofiane

Nom : Rafik

Adresse sosoremois@hotmail.fr

courriel :

Vos observations : Le projet semble intéressant, en espérant que les prix des terrains seront accessibles. J'aimerais d'ores et déjà me positionner sur l'une des parcelles. Bien cordialement.

Ville de Reims,

[Ville de Reims](#)

Reims.fr

Reims-Contact

CS 80036

51722 Reims Cedex

[03 26 77 78 79](tel:0326777879)



Sujet : Observations concernant le projet "Bonne Nouvelle"

De : Ville de Reims <nepasrepondre@reims.fr>

Date : 30/04/2022, 20:42

Pour : Enquête publique - Direction de l'Urbanisme <Yvette.vignon@free.fr>

Prénom : sylvain

Nom : Renoir

Adresse courriel : sylvain_renoir@hotmail.com

Vos observations : Bonjour, avant de développer ce secteur de Reims, il serait bien de prendre en considération les soucis liés à la circulation et penser à développer de nouveaux axes routiers. Nous résidons à cernay les reims et depuis 3 ans et la mise en service du "rond point Clicquot" zone Farman, la circulation est infernale dans notre commune. Ce nouveau lotissement va engendrer un flux important de circulation dans notre commune avec tous les soucis qu'il engendre: insécurité routière, vitesse excessive, pollution...etc Merci de prendre en considération, dans votre projet de développement, ce que subissent les communes proches de Reims. Cordialement, S.Renoir.

Ville de Reims,

[Ville de Reims](#)

Reims.fr

Reims-Contact

CS 80036

51722 Reims Cedex

[03 26 77 78 79](tel:0326777879)

③

Sujet : Observations concernant le projet "Bonne Nouvelle"

De : Ville de Reims <nepasrepondre@reims.fr>

Date : 03/05/2022, 16:08

Pour : Enquête publique - Direction de l'Urbanisme <Yvette.vignon@free.fr>

Prénom : Emilie

Nom : Langleron

Adresse courriel : emilie.langleron@outlook.com

Vos observations : Pourquoi toujours vouloir agrandir la ville? Toujours cette logique de croissance infinie dans un monde fini! Nous avons besoin de capter le CO2. Ce n'est pas en mettant encore plus de béton que nous allons y arriver (et ne dites pas qu'il y aura une végétalisation des espaces, ça ne compensera jamais les tonnes de béton nécessaires à la construction et les espaces agricoles rasés). 14000 logements vides et vous voulez en créer de nouveau? Pourquoi? Vous allez créer encore plus de circulation, encore plus de bouchon, encore plus d'émission de CO2... où est la logique (à part la logique capitaliste)?

Ville de Reims,

[Ville de Reims](#)

Reims.fr

Reims-Contact

CS 80036

51722 Reims Cedex

[03 26 77 78 79](tel:0326777879)

④

Sujet : Observations concernant le projet "Bonne Nouvelle"

De : Ville de Reims <nepasrepondre@reims.fr>

Date : 04/05/2022, 10:55

Pour : Enquête publique - Direction de l'Urbanisme <Yvette.vignon@free.fr>

Prénom : Sylvain

Nom : Gilson

Vos observations : La ville de Reims regorge de friche industrielle polluée bien placée. Dans le cadre de l'urgence climatique et de la loi zero artificialisation nette pour préserver biodiversité et puits de carbone, pourquoi autoriser de construire sur des terres agricoles ??? Un non sens ...

Ville de Reims,

[Ville de Reims](#)

Reims.fr

Reims-Contact

CS 80036

51722 Reims Cedex

[03 26 77 78 79](tel:0326777879)

⑤

Sujet : Observations concernant le projet "Bonne Nouvelle"

De : Ville de Reims <nepasrepondre@reims.fr>

Date : 04/05/2022, 12:52

Pour : Enquête publique - Direction de l'Urbanisme <Yvette.vignon@free.fr>

Prénom : Antoine

Nom : PRIEUR

Adresse courriel : antoine.prieur@gmail.com

Vos observations : L'absence de transports en commun et d'aménagements cyclables structurants ainsi qu'un nombre de places de stationnements (sur les espaces publics et privés), certes compatibles avec le PLU, mais néanmoins sur-dimensionné sont contraires aux objectifs du plan de protection de l'atmosphère et contraires à l'engagement de neutralité carbone d'ici 2050.

Ville de Reims,

[Ville de Reims](#)

Reims.fr

Reims-Contact

CS 80036

51722 Reims Cedex

[03 26 77 78 79](tel:0326777879)

6

Sujet : Observations concernant le projet "Bonne Nouvelle"

De : Ville de Reims <nepasrepondre@reims.fr>

Date : 04/05/2022, 12:35

Pour : Enquête publique - Direction de l'Urbanisme <Yvette.vignon@free.fr>

Prénom : Antoine

Nom : PRIEUR

Adresse courriel : antoine.prieur@gmail.com

Vos observations : Les aménagements de voiries, notamment les voiries de type A, ne sont pas conformes aux exigences de l'article L228-2 du Code de l'environnement.

Ville de Reims,

[Ville de Reims](#)

Reims.fr

Reims-Contact

CS 80036

51722 Reims Cedex

[03 26 77 78 79](tel:0326777879)

(7)

Sujet : Enquête publique PA Bonne Nouvelle
De : ADAM Karel <Karel.ADAM@grandreims.fr>
Date : 09/05/2022, 08:28
Pour : "Yvette.vignon@free.fr" <Yvette.vignon@free.fr>
Copie à : RODRIGUES GARCIA Silvina <Silvina.RODRIGUESGARCIA@grandreims.fr>, SENE Jérôme <Jerome.SENE@grandreims.fr>, LEGOIX Agnes <agnes.legoix@grandreims.fr>

Bonjour M. Vignon,

Dans le cadre de l'enquête publique relative au PA « Bonne Nouvelle », je vous prie de trouver ci-joint l'avis de la Direction des Mobilités et des Transports du Grand Reims.

A votre disposition pour échanger à ce sujet.

Bien cordialement.

Karel ADAM

Chef de Projet • Direction de l'Urbanisme, de la Planification, de l'Aménagement et de l'Archéologie



CS 80036 – 51722 REIMS Cedex

Tél. : 03 26 77 73 60

www.grandreims.fr



— Pièces jointes : —

Avis Direction des Mobilités.pdf

226 Ko

9

Sujet : Observations concernant le projet "Bonne Nouvelle"

De : Ville de Reims <nepasrepondre@reims.fr>

Date : 06/05/2022, 17:38

Pour : Enquête publique - Direction de l'Urbanisme <Yvette.vignon@free.fr>

Prénom : Maryse

Nom : ODET

Adresse courriel odet-lefevre@wanadoo.fr

:

Vos observations : Un projet de quartier où la voiture semble omniprésente. Comment faire autrement ?

Ville de Reims,

[Ville de Reims](#)

Reims.fr

Reims-Contact

CS 80036

51722 Reims Cedex

[03 26 77 78 79](tel:0326777879)

⑧

Le 5 mai 2022

A l'attention de Monsieur VIGNON
Commissaire enquêteur

Pôle services urbains
Mobilités et Transports

Objet : PA 051 454 21 K0010 - PERMIS D'AMENAGER (BONNE NOUVELLE)

Les documents fournis appellent les remarques suivantes de la part de la Direction des mobilités et des transports :

Références
D-NGR2022-1137
CC

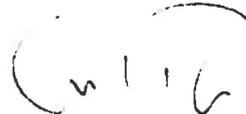
Affaire suivie par
Laurent PY

Tél : 03.26.77.71.57

E-mail :
laurent.py@grandreims.fr

- L'aménagement des accès aux parcelles C1 à C8 est à préciser.
- Le système d'accès routier par voie unique et la conception des voies (largeurs et rayons de giration), n'est pas compatible avec la desserte par une ligne de transport collectif régulière. Tel que conçu, la desserte en transport collectif du quartier ne sera donc possible que par la route de Cernay.
- Les voies en sens unique sont à traiter avec un double sens cyclable.
- Des bandes cyclables sont à prévoir au niveau des voies de jonction en double sens, de manière à faciliter l'insertion des cycles aux carrefours.
- Il est nécessaire de s'assurer de la continuité piétonne ou cycles depuis la route de Cernay.
- Il est nécessaire de prévoir des traversées piétonnes sur la voie devant le macrolot N°1.
- Il est nécessaire de préserver un cheminement de 1,40 m minimum libre de tout obstacle sur les trottoirs.
- L'absence de trottoir côté noues n'est pas compatible avec l'implantation aux habitations et rend impossible l'accès pour les personnes à mobilité réduite et les riverains.
- Il est rappelé que la création de places de stationnement accessibles aux personnes à mobilité réduite est une obligation réglementaire. Un minimum de 2 % au de l'offre de stationnement sur le domaine public est à prévoir.
- Merci d'indiquer les emplacements prévus pour le stationnement vélos sur domaine public ainsi que les espaces de repos pour les piétons (bancs ou chaises), compte tenu du linéaire important de voirie.

Le Directeur,



Laurent PY

Sujet : Observations concernant le projet "Bonne Nouvelle"

De : Ville de Reims <nepasrepondre@reims.fr>

Date : 09/05/2022, 15:02

Pour : Enquête publique - Direction de l'Urbanisme <Yvette.vignon@free.fr>

Prénom : AGORAM112

Nom : Collectif Citoyen Microville 112

Adresse contact@agoram112.fr

courriel :

Vos observations : Notre association loi 1901 s'étonne qu'un tel projet puisse être envisagé, sur une zone cultivée et cultivable, en limite de ville, alors que le SCOT actuellement en cours de validité, déconseille fermement l'annexion de terres agricoles. Jusqu'où ira la folie des grandes villes de vouloir encore grossir alors qu'on sait, aujourd'hui, que le modèle est caduque et que Reims perd de la population. D'après la presse, Reims et le Grand-Reims se veulent exemplaires. Nous comprendrions assez mal que ce projet fasse l'objet d'une autorisation alors même que d'autres actions, sur des friches identifiées, ne sont pas prises en considération.

Ville de Reims,

[Ville de Reims](#)

Reims.fr

Reims-Contact

CS 80036

51722 Reims Cedex

[03 26 77 78 79](tel:0326777879)

10

Sujet : Observations concernant le projet "Bonne Nouvelle"

De : Ville de Reims <nepasrepondre@reims.fr>

Date : 09/05/2022, 16:30

Pour : Enquête publique - Direction de l'Urbanisme <Yvette.vignon@free.fr>

Prénom : Gerard

Nom : Penasse

Adresse courriel : gerard.penasse@sfr.fr

Vos observations : Le projet « Bonne Nouvelle » (est ce une bonne nouvelle?) va entraîner une perte de 12ha de terres agricoles Est ce bie raisonnable à une époque où la lutte contre l'artificialisation des sols est un axe majeur du Plan Biodiversité Attention a l'étalement de l'urbanisation surtout quand la population marnais n'augmente pas Cette réduction est préjudiciable à la biodiversité et au climat Et en plus on réduit de plus en plus nos terres agricoles qui sont de réelles capacités à nous nourrir Ce projet va aussi accroître les dépenses liées aux réseaux Pourquoi consommer des terres agricoles quand il y a dans Rrims et ses alentours des terrains laissés en friche

Ville de Reims,

[Ville de Reims](#)

Reims.fr

Reims-Contact

CS 80036

51722 Reims Cedex

[03 26 77 78 79](tel:0326777879)



Sujet : Observations concernant le projet "Bonne Nouvelle"

De : Ville de Reims <nepasrepondre@reims.fr>

Date : 09/05/2022, 16:44

Pour : Enquête publique - Direction de l'Urbanisme <Yvette.vignon@free.fr>

Prénom : Francis

Nom : BATTEUX

Adresse francis.batteux@free.fr

courriel :

Vos observations : Ce projet est en contradiction avec toutes les préconisations d'urbanisme et réglementations ien que le terrain soit classé constructible par le Maire de la ville.

Ville de Reims,

[Ville de Reims](#)

Reims.fr

Reims-Contact

CS 80036

51722 Reims Cedex

[03 26 77 78 79](tel:0326777879)

12

Sujet : Observations concernant le projet "Bonne Nouvelle"

De : Ville de Reims <nepasrepondre@reims.fr>

Date : 09/05/2022, 16:57

Pour : Enquête publique - Direction de l'Urbanisme <Yvette.vignon@free.fr>

Prénom : Francis

Nom : BATTEUX

Adresse francis.batteux@free.fr

courriel :

Vos observations : cet projet est en contradiction total avec les préconisations et réglementation d'urbanisme; s'il se trouve néanmoins constructible, c'est par la volonté des élus de la Ville. or le tyerrain est une terre agricole encore cultivée qui sera ainsi artificialisée en contradiction avec les préconisations nationales et affirmations péremptoires de nos élus.

Ville de Reims,

[Ville de Reims](#)

Reims.fr

Reims-Contact

CS 80036

51722 Reims Cedex

[03 26 77 78 79](tel:0326777879)

13

Sujet : Observations concernant le projet "Bonne Nouvelle"

De : Ville de Reims <nepasrepondre@reims.fr>

Date : 09/05/2022, 17:01

Pour : Enquête publique - Direction de l'Urbanisme <Yvette.vignon@free.fr>

Prénom : Francis

Nom : BATTEUX

Adresse francis.batteux@free.fr

courriel :

Vos observations : le projet ne respecte pas la réglementation sur les entrées de ville et l'emprise totale de 40 ha n'est pas présentée globalement.

Ville de Reims,

[Ville de Reims](#)

Reims.fr

Reims-Contact

CS 80036

51722 Reims Cedex

[03 26 77 78 79](tel:0326777879)

(14)

Sujet : Observations concerhant le projet "Bonne Nouvelle"

De : Ville de Reims <nepasrepondre@reims.fr>

Date : 09/05/2022, 17:05

Pour : Enquête publique - Direction de l'Urbanisme <Yvette.vignon@free.fr>

Prénom : Francis

Nom : BATTEUX

Adresse courriel : francis.batteux@free.fr

Vos observations : ce projet est en rupture totale avec la ville existante, isolé par une ligne de chemin de fer d'un coté et de zone agricole de l'autre et ne s'intégrera pas à la ville. de plus considérant le nombre

Ville de Reims,

[Ville de Reims](#)

Reims.fr

Reims-Contact

CS 80036

51722 Reims Cedex

[03 26 77 78 79](tel:0326777879)

15